



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 17 décembre 2013
18 heures 30

SL/MG

N° 001637

Service des
Ressources
Humaines -
Recrutement d'agents
contractuels -
Accroissement
temporaire d'activités.

Affiché le :

Le mardi 17 décembre 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2ème Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3ème Adjoint), M. Jean-Marc DESSAUD (4ème Adjoint), Mme Véronique GACH (5ème Adjoint), M. Jean-François DORE (6ème Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7ème Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8ème Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9ème Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Jean-Luc BICHON (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION : Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD, M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marie-Christine KADLER, Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Thierry CARRELET, M. Christian PANOT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Vu, la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires.

Vu, la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1.

Vu, le décret n°88-145 du 15 février 1988 pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale.

Considérant qu'il est nécessaire de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement temporaire d'activités.

Il est proposé de recruter :

Service	Nombre d'agents/grade	Durée hebdomadaire	Période	Rémunération
Affaires Scolaires	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (9h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (10h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (11h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (8h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (6h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (16h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309
	1 adjoint technique de 2 ^{ème} classe	Temps non complet (23h/semaine)	Du 6 janvier 2014 au 21 février 2014	1 ^{er} échelon – Indice Brut 297 – Indice Majoré 309

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve, la proposition de recrutement de Monsieur le Maire pour répondre à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités.

Autorise, Monsieur le Maire à recruter un agent contractuel dans les conditions précitées.

Dit, que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget de l'exercice de l'année 2014.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Olivier CUREL